



ESPIVAL 2019 – PROGRAMME

samedi 8 et dimanche 9 juin 2019

de 14h à 18h sur la plage de l'Espiguette, devant le camping

L'Espival est une animation qui permet au grand public de découvrir le char à cerf-volant et le char à voile sur la plage de l'Espiguette au travers de baptêmes en biplace ou d'initiations au pilotage.



L'accès se fait depuis le camping pour les personnes y séjournant ou depuis le parking gratuit situé à côté du camping. Pour accéder à ce parking, prendre la direction de la route de l'Espiguette. Après les promenades à cheval, au rond point de la déchèterie, tourner à droite et continuer sur environ deux kilomètres. Prendre le chemin en terre à gauche du « Camping de l'Espiguette » et continuer jusqu'au parking. En principe, l'accès à l'Espival est fléché à partir de la route de l'Espiguette.

Un stand d'accueil sur la plage permettra de s'informer sur les disponibilités des animations. Des pilotes des ailes de l'Espiguette se tiendront à disposition pour donner des renseignements sur la pratique de leur sport et leur matériel.

Les activités se dérouleront en fonction des conditions météo. En cas de doute, appelez :

l'Office du Tourisme du Grau du Roi au 04 66 51 67 70



Informations sur <http://www.ailes-espiguette.com/a-propos/lespival/>
Brochure : <http://www.ailes-espiguette.com/a-propos/dossier-de-presse/>

Pour découvrir

- **Baptêmes de char à cerf-volant et char à voile** en biplace : 5 € / pers, pour une durée d'environ 10 minutes.
Enfants acceptés avec accord des parents. Selon les conditions, les pilotes peuvent accepter ou refuser d'emporter un passager.
- **Initiation aile de traction** : 15 € / personne, assurance incluse, durée 45 mn environ en cours collectif, pour débutants, à partir de 10 ans, les enfants doivent être accompagnés de l'un des parents au moins.
- **Initiation char à voile** : 20€ / personne, assurance incluse, durée 30 mn environ, en cours collectif, encadré par un moniteur FFCV

Selon conditions météo. L'association se réserve le droit de ne pas maintenir les animations.

Pour les pilotes confirmés

- **Participation aux démonstrations** : pour les pilotes, licence FFVL ou FFCV requise, comportement responsable, équipement de sécurité obligatoire (notamment le port du casque), bonne maîtrise de son matériel.